

Pourquoi faire évoluer votre lecteur Vitale ?

Afin de mieux gérer le nombre croissant de cartes Vitale produites depuis le démarrage, le numéro de série de ces cartes va changer de format.

Conséquence : les futures cartes Vitale ne pourront être lues que si les lecteurs Vitale installés chez les Professionnels de Santé sont à jour, c'est-à-dire en version 3.x.

Avantages d'un lecteur à jour :

Un lecteur à jour (en version 3.x) :

lit la date de fin d'exonération ALD (Affection Longue Durée) et vous permet d'alerter ainsi vos patients pour qu'ils réalisent leur renouvellement,

lit plus rapidement les cartes Vitale (par rapport à la version précédente) ; il assure ainsi une sécurisation plus rapide de la facture,

renforce la lutte contre la fraude,

renforce le mécanisme de signature électronique.

Faire évoluer votre lecteur Vitale

Quelles versions ?

Logiciel lecteur version 2.10 : ancienne version.

Logiciel lecteur **version 3.x** : version la plus récente.

Quelles sont les conséquences si vous ne faites pas évoluer la version de votre lecteur ?

Un lecteur Vitale fonctionnant avec l'ancienne version (2.10) ne lira pas correctement les nouveaux numéros de série des nouvelles cartes Vitale.

Conséquences :

Quelle que soit votre spécialité, une FSE (Feuilles de Soins Electroniques) ou une DRE (Demande de Remboursement

Electronique) créée et émise depuis votre ordinateur pourra être rejetée à tort par l'Assurance Maladie, suite à une mauvaise interprétation du numéro de série de la carte Vitale lu par votre lecteur.

Si vous êtes pharmacien, la gestion de la liste d'opposition ne se fera pas correctement. Votre progiciel SESAM-Vitale :

- risque de considérer une carte Vitale en opposition alors qu'elle ne l'est pas,
- inversement, risque de ne pas détecter une carte en opposition alors qu'elle l'est.

Comment savoir si vous devez faire évoluer votre lecteur ?

2 cas de figure

Vous connaissez la version de votre lecteur

Vous ne connaissez pas la version de votre lecteur

Vous utilisez un lecteur SANS ordinateur...

C'est le cas des équipements Vitale appelés "Dispositif Intégré ou Solution Intégrée FSE". Si la version de votre équipement est 2.10, vous devez demander sa mise à jour vers la version 3.x.

Vous avez deux solutions :

• Consultez le site web du GIE SESAM-Vitale : **www.sesam-vitale.fr**

Rubrique "Professionnels de Santé" > Faire évoluer son lecteur Vitale.

OU BIEN :

• Contactez vos correspondants habituels dans les organismes d'assurance maladie.

... Ou vous utilisez un lecteur AVEC un ordinateur

| Votre lecteur Vitale | | Votre équipement Vitale (logiciel agréé ou solution homologuée) est basé sur le Cahier des Charges SESAM-Vitale : | | |
|---|--|--|----|--|
| | | 1.31 | OU | 1.40 |
| Lecteur fixe en version 2.10 | Vous devez mettre à jour votre lecteur en version 3.x. | | | Vous devez mettre à jour votre lecteur en version 3.x. |
| Lecteur portable (TLA) en version 2.10 | Vous devez mettre à jour votre lecteur en version 3.x ET votre progiciel en version 1.40. | | | Vous devez mettre à jour votre lecteur portable en version 3.x |
| Lecteur fixe ou portable (TLA) version 3.x | Pas de mise à jour nécessaire. | | | |